

Où trouver la durée de son préavis ?

Par **sonia35**, le **01/09/2021** à **13:44**

Bonjour,

J'aimerais savoir qu'est ce qu'il faut comprendre sur la rubrique rupture du contrat possible "en respectant la durée du préavis prévu selon les dispositions légales en vigueur".

Est ce que quelqu'un pourrait m'indiquer sur où trouver la durée du préavis à respecter pour quand on veut rompre son contrat de travail.

Je suis technicienne (je ne suis pas juriste). Est-ce que la durée de ma présence en entreprise impacte la durée de mon préavis ou pas ?

Il y a une loi généraliste ? ou je dois chercher dans une convention collective ? si oui comment savoir de quelle convention je dépends (mon contrat n'indique pas le nom de ma convention collective).

Merci infiniment pour toute réponse que vous pourrez m'apporter.

Bonne journée.

Par **A2lise**, le **15/09/2021** à **17:40**

Bonjour,

Il y a deux possibilités :

- la durée du préavis est inscrite sur le contrat de travail
- cette durée est définie dans la convention collective de votre secteur.

La durée ne va pas être la même si vous êtes employé, etam, cadre, etc, mais parfois aussi sur votre ancienneté.

La convention collective est un document qui est obligatoire dans une entreprise et doit être accessible. Si vous n'osez pas le demander au service RH, vous pouvez le trouver sur internet, si vous ne savez pas à quelle convention vous êtes rattaché, cette référence est

notée sur votre bulletin de salaire.

Bonne continuation et bonne journée